

LES CONDITIONS GENERALES DE VENTES

Désignation

A L'ECOLE DES CHEFS est un organisme de formation professionnelle spécialisé dans les métiers de l'hôtellerie et de la restauration. Son siège social est fixé au 15 Rue de la Sous-Préfecture 59190 HAZEBROUCK

A L'ECOLE DES CHEFS conçoit, élabore et dispense des formations inter-entreprises, intra-entreprises, et individuelles à Arras et sur l'ensemble du territoire national, seule ou en partenariat. Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- Client : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès de A L'ECOLE DES CHEFS.
- Stagiaire : la personne physique qui participe à une formation.
- Formations inter-entreprises : les formations inscrites au catalogue de A L'ECOLE DES CHEFS et qui regroupent des stagiaires issues de différentes structures.
- Formations intra-entreprises : les formations conçues sur mesure par A L'ECOLE DES CHEFS pour le compte d'un client ou d'un groupe de clients.
- Formations individuelles : les formations commandées par une personne physique pour son compte.
- .-CGV : les conditions générales de vente, détaillées ci-dessous.
- OPCO : les opérateurs de compétence chargés de gérer l'effort de formation des entreprises.
- CPF : Compte personnel de Formation géré par la Caisse des dépôts et consignations.
- CTP : Contrat de Transition Professionnel.

Objet

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à l'ensemble des prestations de formation engagées par A L'ECOLE DES CHEFS pour le compte d'un Client. Le fait de s'inscrire ou de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes conditions générales de vente. Les présentes conditions générales de vente prévalent sur tout autre document du Client, et en particulier sur toutes les conditions générales d'achat du Client.

Conditions financières, règlements et modalités de paiement

Tous les prix sont indiqués en euros et hors taxes. Ils doivent être majorés de la TVA au taux en vigueur. Le règlement du prix de la formation est à effectuer à l'issue de la formation, à réception de facture, au comptant, sans escompte à l'ordre de A L'ECOLE DES CHEFS.

En cas de parcours long, des facturations intermédiaires peuvent être engagées. Toute somme non payée à échéance entraîne de plein droit et sans mise en demeure préalable, l'application de pénalités d'un montant égal à une fois et demie le taux d'intérêt légal. A L'ECOLEDES CHEFS aura la faculté d'obtenir le règlement par voie contentieuse aux frais du Client sans préjudice des autres dommages et intérêts qui pourraient être dus à l'A L'ECOLE DES CHEFS. En cas de règlement par l'OPCO ou par le CPF ou le CTP dont dépend le Client, il appartient au Client d'effectuer sa demande de prise en charge avant le début de la formation. L'accord de financement doit être communiqué au moment de l'inscription et sur l'exemplaire du devis que le Client retourne dûment renseigné, daté, tamponné, signé et revêtu de la mention « Bon pour accord » à A L'ECOLE DES CHEFS. En cas de prise en charge partielle par l'OPCO ou par le CPF ou le CTP, la différence sera directement facturée par l'A L'ECOLE DES CHEFS au Client. Si l'accord de prise en charge du Client ne parvient pas A L'ECOLEDES CHEFS au plus tard un jour ouvrable avant le démarrage de la formation, A L'ECOLEDES CHEFS se réserve la possibilité de refuser l'entrée en formation du Stagiaire ou de facturer la totalité des frais de formation au Client. Dans des situations exceptionnelles, il peut être procédé à un paiement échelonné. En tout état de cause, ses modalités devront avoir été formalisées avant le démarrage de la formation.

Débit et remplacement d'un participant

En cas de dédit signifié par le Client à A L'ECOLE DES CHEFS au moins 7 jours avant le démarrage de la formation, A L'ECOLE DES CHEFS offre au Client la possibilité :

- de repousser l'inscription du Stagiaire à une formation ultérieure, dûment programmée au catalogue de A L'ECOLE DES CHEFS, et après accord éventuel de l'OPCO ou du CPF ou du CTP,
- de remplacer le Stagiaire empêché par un autre participant ayant le même profil et les mêmes besoins en formation, sous réserve de l'accord éventuel de l'OPCO ou du CPF ou du CTP.

Annulation, absence ou interruption d'une formation

Tout module commencé est dû dans son intégralité et fera l'objet d'une facturation au Client par A L'ECOLE DES CHEFS. En cas d'absence, d'interruption ou d'annulation, la facturation de A L'ECOLE DES CHEFS distinguera le prix correspondant aux journées effectivement suivies par le Stagiaire et les sommes dues au titre des absences ou de

l'interruption de la formation. Il est rappelé que les sommes dues par le Client à ce titre ne peuvent être imputées par le Client sur son obligation de participer à la formation professionnelle continue ni faire l'objet d'une demande de prise en charge par un OPCO, le CPF ou le CTP. Dans cette hypothèse, le Client s'engage à régler les sommes qui resteraient à sa charge directement à A L'ECOLE DES CHEFS. D'autre part, en cas d'annulation de la formation par le Client, A L'ECOLE DES CHEFS se réserve le droit de facturer au Client des frais d'annulation calculés comme suit :

- si l'annulation intervient plus de 15 jours ouvrables avant le démarrage de la formation : aucun frais d'annulation.
- si l'annulation intervient entre 15 et 7 jours ouvrables avant le démarrage de la formation : les frais d'annulation sont égaux à 50% du prix H.T. de la formation.
- si l'annulation intervient moins de 7 jours ouvrables avant le démarrage de la formation : les frais d'annulation sont égaux à 100 % du prix H.T. de la formation.

Horaires et accueil

Sauf indication contraire portée sur la fiche de présentation de la formation et la convocation, la durée quotidienne des formations est fixée à sept heures. Sauf indication contraire portée sur la convocation, les formations se déroulent de 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 avec une pause en milieu de chaque demi-journée. Les locaux de A L'ECOLE DES CHEFS accueillent les Stagiaires de 09h00 à 18h00. Pour les formations qui se déroulent en région, les lieux, adresse et horaires sont indiqués sur la convocation.

Effectif et ajournement

Pour favoriser les meilleures conditions d'apprentissage, l'effectif de chaque formation est limité. Cet effectif est déterminé, pour chaque formation, en fonction des objectifs et des méthodes pédagogiques. Les inscriptions sont prises en compte dans leur ordre d'arrivée. L'émission d'un devis ne tient pas lieu d'inscription. Seuls les devis dûment renseignés, datés, tamponnés, signés et revêtus de la mention « Bon pour accord », retournés à A L'ECOLE DES CHEFS ont valeur contractuelle. Une fois l'effectif atteint, les inscriptions sont closes. A L'ECOLE DES CHEFS peut alors proposer au Stagiaire de participer à une nouvelle session ou de figurer sur une liste d'attente. Dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant pour assurer le bon déroulement d'une formation, A L'ECOLE DES CHEFS se réserve la possibilité d'ajourner la formation au plus tard une semaine avant la date prévue et ce sans indemnités. A L'ECOLE DES CHEFS – 15 Rue de la Sous-Préfecture 59190 HAZEBROUCK Téléphone : 06.69.44.30.30 - Mél : contact@alecoledeschefs.com

Devis et attestation

Pour chaque action de formation, un devis est adressé en trois exemplaires par A L'ECOLE DES CHEFS au Client. Deux exemplaires dûment renseignés, datés, tamponnés, signés et revêtus de la mention « Bon pour accord » doivent être retournés à A L'ECOLE DES CHEFS par tout moyen à la convenance du Client : courrier postal, télécopie, mail. Le cas échéant une convention particulière peut être établie entre A L'ECOLE DES CHEFS, l'OPCO ou le Client. A l'issue de la formation, A L'ECOLE DES CHEFS remet une attestation de formation au Stagiaire. Une attestation de présence pour chaque Stagiaire peut être fournie au Client, à sa demande.

Obligations et force majeure

Dans le cadre de ses prestations de formation, A L'ECOLE DES CHEFS est tenue à une obligation de moyen et non de résultat vis-à-vis de ses Clients ou de ses Stagiaires. A L'ECOLE DES CHEFS ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses Clients ou de ses Stagiaires en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement fortuit ou de force majeure. Sont ici considérés comme cas fortuit ou de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence : la maladie ou l'accident d'un intervenant ou d'un responsable pédagogique, les grèves ou conflits sociaux externes à A L'ECOLE DES CHEFS, les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications, de l'approvisionnement en énergie, ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de A L'ECOLE DES CHEFS.

Propriété intellectuelle et copyright

L'ensemble des fiches de présentation, contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale...) utilisés par A L'ECOLE DES CHEFS pour assurer les formations ou remis aux Stagiaires constituent des œuvres originales et à ce titre sont protégées par la propriété intellectuelle et le copyright. A ce titre,

A l'Ecole des Chefs 15 Rue de la Sous-Préfecture 59190 HAZEBROUCK

Mail : contact@alecoledeschefs.com

N° Siret : 50055217900045

N° TVA intracommunautaire : FR3450055217900011

Code APE : 8559A

le Client et le Stagiaire s'interdisent d'utiliser, transmettre, reproduire, exploiter ou transformer tout ou partie de ces documents, sans un accord exprès de A L'ECOLE DES CHEFS. Cette interdiction porte, en particulier, sur toute utilisation faite par le Client et le Stagiaire en vue de l'organisation ou l'animation de formations.

Descriptif et programme des formations

Les contenus des programmes de formation, tels qu'ils figurent sur les fiches de présentation ou sur le site internet alecoledeschefs.com sont fournis à titre indicatif. L'intervenant ou le responsable pédagogique se réservent le droit de les modifier en fonction de l'actualité, du niveau des participants ou de la dynamique du groupe.

Confidentialité et communication

A L'ECOLE DES CHEFS, le Client et le Stagiaire s'engagent à garder confidentiels les documents et les informations auxquels ils pourraient avoir accès au cours de la prestation de formation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à l'inscription, notamment l'ensemble des éléments figurant dans la proposition transmise par A L'ECOLE DES CHEFS au Client. A L'ECOLE DES CHEFS s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que les partenaires avec lesquels sont organisées les formations et les organismes financeurs, les informations transmises par le Client y compris les informations concernant les Stagiaires. Cependant, le Client accepte d'être cité par A L'ECOLE DES CHEFS comme client de ses formations. A cet effet, le Client autorise A L'ECOLE DES CHEFS à mentionner son nom ainsi qu'une description objective de la nature des prestations dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle, entretiens avec des tiers, rapports d'activité, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

Protection et accès aux informations à caractère personnel

A L'Ecole des Chefs s'engage à informer chaque Stagiaire que :

-des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées aux fins de suivi de la validation de la formation et d'amélioration de l'offre de l'A L'ECOLE DES CHEFS.

- conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, le Stagiaire dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant. Le Stagiaire pourra exercer ce droit en écrivant à : Son siège social est fixé au 21, allée de l'ordinaire – La citadelle -62000 Arras ou par voie électronique à : contact@alecoledeschefs.com. En particulier, l'A L'ECOLE DES CHEFS conservera les données liées au parcours et à l'évaluation des acquis du Stagiaire, pour une période n'excédant pas la durée nécessaire à l'appréciation de la formation. Enfin, A L'ECOLE DES CHEFS s'engage à effacer à l'issue des exercices toute image qui y aurait été prise par tout moyen vidéo lors de travaux pratiques ou de simulations.

Droit applicable et juridiction compétente.

Les conditions générales détaillées dans le présent document sont régies par le droit français. En cas de litige survenant entre le Client et A L'ECOLE DES CHEFS à l'occasion de l'interprétation des présentes ou de l'exécution du contrat, il sera recherché une solution à l'amiable. A défaut, les Tribunaux de Dunkerque seront seuls compétents pour régler le litige.